

# Bulletin d'adhésion 2025

**Citepa**

Contact : [adherents@citepa.org](mailto:adherents@citepa.org)

Organisme ou société			
Secteur d'activité			
SIREN			
Adresse postale			

## CONTACT PRINCIPAL

Nom		Prénom	
Date		Tél.	
Fonction		E-mail	
Service			

## PERSONNES SOUHAITANT BÉNÉFICIER DES SERVICES AUX ADHÉRENTS

Nom - Prénom		E-mail	
Nom - Prénom		E-mail	
Nom - Prénom		E-mail	
Nom - Prénom		E-mail	
Nom - Prénom		E-mail	
Nom - Prénom		E-mail	

**Tarif Entreprises  
& fédérations : 1 491 € HT**

**Tarif Associations, ONG, recherche  
& enseignement : 682 € HT**

Contribution volontaire  
supplémentaire (HT) :

500 €     1 000 €     5 000 €     10 000 €

Autre montant préciser :

(TVA 20%)

# Bulletin d'adhésion 2025

## AVANTAGES ADHERENTS

### Information Air & Climat

- Accès à la base de données d'articles

La base de données du Citepa regroupe plus de 1500 articles et dossiers sur les actualités politiques, législatives et scientifiques liées à la pollution de l'air et au changement climatique.

- C'est dans l'air

Les adhérents reçoivent tous les trimestres le « C'est dans l'air », récapitulatif des dernières actualités Air & Climat, classées par thème.

- Dossiers de Fond du Citepa

Deux à trois fois par an, le Citepa analyse et décrypte en profondeur un sujet de l'actualité Air ou Climat.

### Evènements

- La journée d'études du Citepa

Chaque année, le Citepa organise pour ses adhérents une conférence sur un thème de l'actualité Air ou Climat, moment privilégié pour rencontrer les experts d'un sujet et échanger avec les autres adhérents.

- Les petits-déjeuners du Citepa

Le Citepa organise régulièrement des sessions courtes de partage d'information sur des sujets scientifiques en lien avec la qualité de l'air et le changement climatique, accessibles en présentiel ou en visio-conférence. Les supports, riches d'informations, sont envoyés aux adhérents.

### Support technique et réglementaire

- Veille personnalisée

Les adhérents peuvent recevoir un récapitulatif annuel des actualités réglementaires et techniques sur un grand thème choisi, sur demande.

- Expert référent

Les adhérents peuvent bénéficier d'un soutien technique et réglementaire avec un ingénieur expert.

- Formations

Les adhérents ont accès aux formations du Citepa à tarif réduit (-20%).

## CONDITIONS D'ADHESION

- Adhésion annuelle

Toute adhésion implique l'acceptation des conditions prévues dans les statuts du Citepa. L'adhésion au Citepa est annuelle. L'adhérent doit être une personne morale (organisation, fédération, entreprise, association) et est caractérisé par son code SIREN unique. L'adhésion à l'association est effective au paiement de la cotisation annuelle et doit être réglée avant la tenue de l'assemblée générale annuelle. L'adhésion d'un membre est tacitement reconduite sauf si la démission du membre est notifiée deux mois avant la fin de l'année civile. L'adhésion donne accès aux services adhérents à toutes les personnes travaillant dans l'organisation caractérisée par ce même code SIREN.

- Informatique et libertés

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le Citepa pour le traitement de votre adhésion et la diffusion d'informations concernant le Citepa et ne sont pas transmises à des tiers. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : [adherents@citepa.org](mailto:adherents@citepa.org). En adhérant au Citepa, vous nous autorisez à intégrer le logo de votre organisme sur notre site web. Dans le cas contraire, veuillez- nous l'indiquer par mail.

Le bulletin d'adhésion est à renvoyer par mail à [adherents@citepa.org](mailto:adherents@citepa.org)